

Sorbonne C1 - Texte No 1

Macron s'investit dans le bilinguisme aux États-Unis

Jeudi 21 septembre, 2017

AFP Agences – Le Figaro.fr

Le chef de l'État a lancé mercredi 20 septembre à New York un fonds de soutien aux programmes bilingues anglais-français. Une « œuvre de civilisation », qui se veut un rappel des bonnes relations existant entre les deux grandes nations.

Yes he can ! Le président Emmanuel Macron a annoncé mercredi 20 septembre à New York le lancement d'un fonds de soutien aux programmes bilingues anglais-français dans les écoles publiques américaines, avec un objectif de dotation de deux millions de dollars sur cinq ans. Une « œuvre de civilisation » qui s'inscrit dans un travail de rapprochement entre les cultures américaine et française mené aux États-Unis.

« À certains moments où d'aucuns voudraient nous éloigner, ou parfois des phrases abruptes ou des postures donneraient le sentiment, que la France et les États-Unis pourraient s'éloigner, ce sont ces petits ponts humains qui nous sauvent », a indiqué Emmanuel Macron dans les locaux de l'université publique de la ville de New York. « Si le cosmopolitisme a un sens, il passe par le multilinguisme, pas par la domination d'une langue sur les autres ».

[Le français, deuxième langue étudiée après l'espagnol](#)

L'initiative promet de ravir les étudiants et enseignants dans les pays. Un peu plus de 150 établissements publics, dont 88% sont des écoles primaires, proposent aujourd'hui un programme bilingue anglais-français aux États-Unis, suivi par plus de 29.000 élèves. Un chiffre en augmentation depuis deux ans (ils étaient 134 en 2015) notamment lié au soutien des services culturels français à ces programmes, qui après s'être longtemps concentré sur la Louisiane et New York, s'est étendu à l'ensemble du territoire américain.

Le programme comprend trois volets pour lesquels seront distribuées des bourses sur cinq ans.

Le premier prévoit le financement de projets, notamment l'achat de matériels ou la formation continue d'enseignants ou d'administrateurs, avec une enveloppe de 150.000 dollars par an sur cinq ans. Les bénéficiaires seront annoncés le 9 octobre.

Le deuxième, doté d'un total de 70.000 dollars par an, doit permettre aux établissements d'accueillir des assistants de langue venus de France. Les résultats de l'appel d'offres seront annoncés en janvier 2018.

Le troisième, pour lequel est prévu un montant global de 180.000 dollars par an, attribuera des bourses à des étudiants qui souhaitent s'engager dans un master Éducation avec option enseignement bilingue.

Outre l'anglais, le français est la deuxième langue la plus enseignée aux États-Unis après l'espagnol.

L'initiative, qui a déjà permis de réunir 1,4 million de dollars sur les deux millions prévus, s'appuie, pour partie, sur le soutien de partenaires privés, notamment Chanel, Axa, Bic et la fondation Gould.

Sorbonne C1 - Texte No 2

Pourquoi la France aime l'ONU

D'après Pierre Beylau 21 septembre 2017 , Le Point.fr

« Le machin qu'on appelle ONU. » Le 10 septembre 1960, à Nantes, le général de Gaulle assène cette formule assassine, désormais inscrite dans les livres d'histoire. Le général refuse, à l'époque, de financer l'expédition des Casques bleus au Congo (ex-belge). Surtout, il ne supporte pas de voir l'Organisation des Nations unies et son secrétaire général d'alors, Dag Hammarskjöld, se mêler de la décolonisation et s'ingérer dans le dossier algérien.

Le général n'a pas, non plus, oublié l'impuissance de la défunte SDN (Société des Nations), incapable d'empêcher la Seconde Guerre mondiale, et se complaisant, à Genève, dans une bureaucratie futile et mondaine, magnifiquement décrite par Albert Cohen dans *Belle du seigneur*. Pour de Gaulle, « la SDN s'exaltait de ses propres principes surtout lorsqu'il s'agissait de condamner théoriquement la guerre ». Et l'ONU s'inscrivait dans son sillage.

Cinquante-sept ans plus tard, le « machin » est pourtant paré de toutes les vertus. Emmanuel Macron l'érige en instrument privilégié de la diplomatie française, marchant ainsi résolument dans les pas de ses prédécesseurs, notamment Jacques Chirac¹.

Le virage des années soixante

En fait, le virage a été pris depuis belle lurette... par de Gaulle lui-même.

Dès le milieu des années soixante, le général autorise le ministre français des Affaires étrangères à assister de nouveau à l'Assemblée générale annuelle de l'ONU. Le prudent U Thant a succédé à Hammarskjöld à la tête de l'organisation. Le diplomate birman convient à de Gaulle : il a une lecture beaucoup plus orthodoxe que son prédécesseur de la charte de l'ONU, fondée sur le principe de la souveraineté des États.

Le général prend conscience du parti que la France peut tirer d'une instance où elle dispose d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité et où les Américains ne sont guère en odeur de sainteté. Une situation idéale pour faire contrepoids à l'influence de Washington.

Macron et Talleyrand, même combat

La France, donc, poursuit dans cette voie au fil des années et joue aujourd'hui l'ONU à fond. Elle n'est pas en mesure d'utiliser la carte de la force

¹ Président de la RF entre 1995-2007

– sauf dans des cas limités comme au Sahel – dans un monde où elle représente moins de 1 % de la population mondiale.

Elle n'est pas l'Amérique et ne peut se permettre de pratiquer une politique unilatérale. Le multilatéralisme est par conséquent sa seule chance de peser sur les affaires de la planète. Et l'ONU l'un des leviers diplomatiques pertinents dans un monde globalisé.

Le mot n'existait pas encore, mais Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord² avait déjà parfaitement compris le processus qui consiste à transformer la faiblesse en force et à nouer des alliances changeantes au gré des circonstances.

Au congrès de Vienne (1814-1815), « le diable boiteux » représente une France vaincue et occupée. Il joue sur les rivalités entre les principaux vainqueurs (Angleterre, Russie, Autriche, Prusse), fait entrer dans le jeu la Suède, l'Espagne, le Portugal. Et obtient des conditions de paix inespérées avant que la grandiose, mais calamiteuse aventure napoléonienne des Cent-Jours et la défaite de Waterloo ne rabaissent sérieusement ces avantages. Du multilatéralisme avant l'heure ! Talleyrand a donné sa recette : « Je serai doux, tolérant, mais positif ne parlant que des principes et ne m'en écartant jamais. » Une approche finalement assez macronienne...

² ambassadeur, ministre des Affaires étrangères et président du Conseil des ministres sous la Restauration, ambassadeur sous la Monarchie de Juillet. Il assiste aux couronnements de Louis XVI (1775), Napoléon I^{er} (1804) et Charles X (1825)

Sorbonne C1 - Texte No 3

Evaluations des élèves en CP : sur quoi portent les tests ?

D'après Le Monde.fr 18 septembre 2017

Les écoliers de CP doivent réaliser des tests « dans le courant du mois de septembre ». Ces évaluations voulues par le ministre de l'éducation portent sur le français et les mathématiques.

Le ministère de l'éducation nationale entend jouer la transparence. S'il a attendu le 28 août (veille de la conférence de presse de rentrée du ministre Jean-Michel Blanquer) pour présenter aux syndicats d'enseignants, circonspects, des dispositifs d'évaluation nationale tout ficelés, il n'a guère tardé pour mettre en ligne, à destination de tout un chacun, les contenus de ces tests.

Sur le portail Eduscol (le site pédagogique de l'éducation nationale), on retrouve ainsi les « cahiers de l'élève » de français et de mathématiques et les « livrets de l'enseignant » comportant les consignes dans les deux matières.

- Une heure dix-huit minutes de tests de français

Le *modus operandi* est précis. A caler dans l'agenda des classes de CP « dans le courant du mois de septembre », précise le ministère, une heure dix-huit minutes de tests de français. C'est l'estimation faite par les concepteurs de l'évaluation pour que les enfants aient le temps nécessaire d'effectuer les 13 exercices (soit 37 items), en classe entière.

Les écoliers ne sachant pas lire à l'entrée au CP, le livret de l'enseignant contient les consignes à donner à l'oral, exercice par exercice. Par exemple :

« Je vais vous dicter des lettres de l'alphabet. Vous allez écrire chacune des lettres dans une case. Si vous ne savez pas, vous mettez une croix dans la case. »

Ou bien :

« Vous allez chercher le nombre de syllabes pour chaque mot et vous dessinerez autant de croix que de syllabes. »

- Trente-deux minutes de tests de maths

En mathématiques, ce sont 9 exercices (soit 26 items) qui seront soumis aux écoliers.

L'épreuve est estimée à trente-deux minutes, avec trois passations de dix minutes chacune, modulables. Champ évalué : les premières compétences

relatives à la construction du nombre, aux premières capacités de calcul et d'identification de formes géométriques. Avec une attention particulière portée au dénombrement, à la décomposition-recomposition du nombre et à la connaissance de la suite numérique.

Sorbonne C1 - Texte No 4

Emmanuel Macron enracine la République dans les valeurs religieuses

D'après La Croix.fr Delphine Allaire 27 juillet 2017

Rendant hommage au Père Jacques Hamel³, Emmanuel Macron a prononcé un discours qui pourrait marquer un tournant dans les rapports entre l'Église et l'État sous la Ve République.

« C'est la première fois que j'entends un dirigeant d'une République laïque parler de la République avec mots de l'Église : l'espérance, le don de soi et l'amour... » Sociologue des religions et directeur de la rédaction de la revue Esprit, Jean-Louis Schlegel est *« sidéré »*.

« Contrairement à François Hollande, il n'a pas rappelé que la laïcité gouvernait tout. Le mot laïcité, jamais prononcé, est seulement présupposé », explique Jean-Louis Schlegel, insistant sur caractère *« inclusif »* de ce discours *« qui ne pouvait blesser personne »*.

L'exemplarité de l'Église catholique

Une étape supplémentaire a été franchie dans sa reconnaissance de l'Église catholique, dont il n'a pas seulement dit *« qu'il l'admirait »*, mais bien *« qu'elle était un exemple »*, remarque le sociologue des religions.

« Il n'a pas dit, comme le discours public en a coutume, que c'était à l'Église d'accepter la loi de la République mais bien que l'Église catholique faisait partie de la République, et que dans cette circonstance, elle était exemplaire pour tous. »

Mais tout en rendant un hommage particulier à l'Église catholique, le président de la République s'est aussi *« démarqué de la perspective sarkozyste, plus identitaire, qui ressuscitait la tradition chrétienne ou le tapis des cathédrales »*.

« Une définition très libérale de la République »

Historien des religions, directeur du Groupe Sociétés, Religions, Laïcités au CNRS, Philippe Portier, voit dans ce nouveau rapport qui s'établit entre État et religions *« une laïcité de reconnaissance »*.

Selon Emmanuel Macron, plusieurs croyances religieuses peuvent coexister en son sein *« à la fois dans l'intimité et l'intensité précisément parce que la*

³ Le 26 juillet 2016, à Saint-Étienne-du-Rouvray (Normandie, France), le Père Jacques Hamel, prêtre de 86 ans, a été assassiné par deux hommes se réclamant de « l'état islamique ».

société doit se construire à partir des valeurs portées par les religions », analyse l'historien.

Sorbonne C1 - Texte No 5

Devant les protestants, Macron plaide pour « l'enseignement des faits religieux »

D'après Sébastien Maillard, 1 mars 2017 La Croix.fr

Premier candidat à la présidentielle à répondre aux questions de la Fédération protestante de France, Emmanuel Macron s'est déclaré en faveur d'un « enseignement des faits religieux avec des historiens ».

S'il n'existe pas de « vote protestant » clairement marqué, bien que traditionnellement plus enclin à gauche, les représentants de cette confession chrétienne mettent en avant l'importance de la probité des candidats et de leur « éthique ». Emmanuel Macron n'a toutefois pas été interpellé directement sur ces thèmes. Ni interrogé non plus sur son rapport personnel à la religion. Et singulièrement avec le protestantisme, comme ancien assistant du philosophe Paul Ricoeur.

Ce qui se voulait moins une audition qu'un dialogue a porté sur le programme concret du fondateur d'En Marche⁴, qui doit le présenter jeudi 2 mars. L'occasion pour le nouveau venu en politique de se réexpliquer sur sa manière de faire respecter la laïcité. Sur le fond, Emmanuel Macron dit suivre « un chemin de crête » entre le refus de « faire de la laïcité une religion républicaine » et le refus « de l'angélisme » devant les religions. En particulier face au « prosélytisme financé par l'Arabie saoudite pour promouvoir la place du wahhabisme⁵ » dans l'islam.

En pratique, le candidat d'En Marche ! souhaite pouvoir « démanteler, en temps normal et pas seulement en état d'urgence, les associations religieuses qui ne respectent pas les lois de la République ». Plus largement, « le projet inclusif et émancipateur de la République a une vraie reconquête à opérer dans les territoires où la religion radicale apparaît comme un contre-projet politique et culturel », a-t-il estimé.

« Je ne promets ni le bonheur, ni la transcendance »

Mais sans prétendre, à l'inverse, ériger le modèle républicain en religion. « La société n'est pas laïque, c'est l'État qui doit le rester », a-t-il distingué, en référence à la loi de 1905. « La religion est un rapport à l'absolu que la politique n'offre pas », a-t-il rappelé. Avant de poursuivre : « Je ne promets ni le bonheur, ni la transcendance. Je laisse cela aux religions. Autrement, ce seraient des projets totalitaires. »

⁴ Mouvement politique fondé par l'actuel Président de la république

⁵ un mouvement de l'islam sunnite hanbalite, prêchant ce qu'il considère comme « un retour aux pratiques en vigueur dans la communauté musulmane du prophète Mahomet et ses premiers successeurs ou califes »

Sorbonne C1 - Texte No 6

Excellence pédagogique et développement des réseaux au programme

D'après Marie-Pierre Parlange Martin, Publié le 08 septembre 2017, lepetitjournal.com

Pour la rentrée des classes, Christophe Bouchard, directeur de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'étranger, présentait les projets et les priorités de ce réseau scolaire unique au monde. L'occasion aussi de se réjouir des excellents résultats du Baccalauréat obtenus en 2017.

Une réussite pédagogique qui attire

Le Bac 2017 est encore un cru *« remarquable pour les lycées français de l'étranger »* se félicite le directeur de l'AEFE, Christophe Bouchard. Le taux de réussite est de 96,7 %, mais surtout, sur 15.695 diplômés, les trois quarts ont décroché une mention : un record ! On comptabilise ainsi 24,2 % de mentions « très bien », 24,2 % de mentions « bien » et 26,4 % de mentions « assez bien ».

Au concours général des lycées, 8,3% des candidats étaient issus de 29 lycées français du monde. Là encore, ces élèves ont brillé, recevant 43 distinctions soit 17,9% du total, notamment en langues vivantes, mais aussi en composition française.

La réussite des élèves et le maintien de l'excellence éducative demeure un enjeu prioritaire pour l'AEFE, dans un environnement de plus en plus concurrentiel. L'Agence poursuit son effort d'accompagnement sur les enfants à besoins éducatifs particuliers, souhaite valoriser entre autres la culture de l'engagement et développe la formation des personnels, notamment les non-titulaires. Le nombre total d'élèves est près d'atteindre les 350.000, ce qui confirme l'attractivité de ce modèle pour les familles françaises expatriées comme pour les familles étrangères qui forment plus de 60% des effectifs.

La demande pour l'enseignement français est particulièrement forte dans certains pays (Maroc, Espagne, Portugal) et *« même si l'AEFE n'a pas d'obligation légale de scolariser les ressortissants français à l'étranger, des efforts sont faits pour proposer aux familles une solution dans un établissement homologué »* explique Christophe Bouchard. L'effort de modernisation ou d'agrandissement d'établissements en gestion directe se poursuit dans de nombreux lycées comme à Nouakchott (Mauritanie), Hanoï ou encore Barcelone où une maternelle va ouvrir prochainement. Par ailleurs, une antenne du lycée international Alexandre Dumas d'Alger va ouvrir courant septembre à Oran.

Sorbonne C1 - Texte No 7

« Pour réussir ses études à l'université, il faut savoir s'informer »

- *D'après Le Monde, 4 octobre 2017*

De quelle façon s'organiser et se faire aider à l'entrée en fac ? Comment concilier job et études ? Les réponses d'Alain Tallon, vice-président de Sorbonne Paris-IV, aux questions des internautes du « Monde Campus »

- *J'ai fait ma rentrée en licence de géo il y a une semaine, et déjà certains ne viennent plus en cours. Bosser tout seul dans une BU⁶ c'est impossible... Comment être autonome ?*

De plus en plus d'universités ont mis en place des tutorats documentaires, qui peuvent être animés par des étudiants plus âgés, en master ou doctorat, ou en lien avec les personnels des bibliothèques et les conservateurs. Beaucoup de mentions et d'UFR⁷ ont des bibliothèques propres, où les enseignants des TD⁸ aident les étudiants à apprendre le travail documentaire. Il faut aussi éviter à tomber dans le syndrome du tout, tout de suite. Apprendre à gérer une recherche documentaire se fait durant les trois années de licence, c'est normal qu'au bout d'une semaine un étudiant ne sache pas encore en mener.

- Comment faire pour s'organiser à la fac entre les cours, les TD, le travail à la maison... Combien d'heures faut-il travailler à côté, en plus des cours, d'après vous ?

Cela dépend beaucoup des disciplines. Certaines, notamment les sciences expérimentales, ont un nombre d'heures d'enseignement très important, et c'est lors des TD et TP que l'étudiant va apprendre. Dans d'autres disciplines, par exemple littéraire, le travail en bibliothèque, autonome, prend une part beaucoup plus importante. Normalement, l'étudiant apprend progressivement à maîtriser ce travail personnel avec l'aide de ses enseignants. Il est important aussi de constituer des groupes de travail avec d'autres étudiants, pour ne pas rester seul devant ce travail demandé hors des heures d'enseignement.

- *J'ai choisi mes options un peu au hasard (je suis en L1 d'histoire) ... et certaines ne me plaisent pas du tout. Peut-on changer en cours de route ? Cela va-t-il me fermer des portes pour les années d'après ?*

Normalement c'est à la fin du premier semestre que l'on se réoriente. Il faut que les étudiants se renseignent longtemps à l'avance sur les cours qu'ils

⁶ Bibliothèque universitaire

⁷ Unité de formation et de recherche

⁸ Travaux dirigés

auront à choisir. Pour cela, de nombreuses universités organisent des journées portes ouvertes, diffusent sur leur site des programmes de cours... Mais si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne pas rester sur l'impression d'un premier cours ou d'un premier TD.

Un enseignement qui peut paraître très difficile à quelqu'un qui arrive du lycée peut, grâce à une progression pédagogique, devenir beaucoup plus facile au cours du semestre. Et puisque l'on parle de l'histoire, la plupart des lycéens ne connaissent pas les périodes anciennes de l'histoire, c'est donc un choc pour eux qui ont surtout fait de l'histoire contemporaine au lycée, mais c'est aussi un choc apprécié pour ceux qui découvrent l'Antiquité, le Moyen-Age et la Renaissance.

En guise de conclusion, à la question comment réussir ses études à l'université, il me semble que la première condition, et peut-être l'unique, est d'y prendre du plaisir. Les années universitaires doivent être des années de bonheur pour les jeunes filles et les jeunes gens qui les vivent. Et le bonheur n'est pas une idée nouvelle à l'université.

Sorbonne C1 - Texte No 8

L'impossible neutralité des manuels scolaires

➤ *D'après Marianne, 4 octobre 2017*

En cette rentrée, les polémiques autour du contenu des livres scolaires se multiplient. Une nouvelle montée de fièvre dans une France qui a toujours chargé ces manuels, notamment ceux d'histoire, d'enjeux politiques lourds.

En cette période de rentrée scolaire, les controverses se nichent à chaque page des manuels.

Les manuels scolaires sont-ils des engins de propagande massive, destinés à endoctriner les élèves ?

Dimitri Casali, historien spécialiste de l'enseignement et auteur de *Notre Histoire, ce que nos enfants devraient apprendre à l'école*, ne dit pas le contraire : « *Les manuels d'histoire au collège diffusent une lecture culpabilisante de l'histoire de France, qui remplace l'enseignement par une idéologie de valeurs compassionnelles, tonne-t-il auprès de Marianne. Les droits de l'Homme, le féminisme, l'anticolonialisme, la question des migrants... La sociologie a remplacé le récit historique.* »

La guerre des manuels scolaires

Les manuels scolaires sont une passion française.

Et de longue date : dès la Révolution de 1789, les assemblées populaires prennent soin d'écartier des écoles les livres scolaires - tous religieux - de l'Ancien Régime.

A partir de 1880, le principe de la liberté éditoriale est mis en vigueur par la IIIe République : les maisons d'édition font comme bon leur semble pour concevoir des manuels conformes aux programmes, et les enseignants choisissent librement les ouvrages qu'ils souhaitent utiliser. Bref, le ministère n'est pas qualifié pour se mêler du contenu des livres utilisés en classe. Cette liberté éditoriale est toujours en vigueur aujourd'hui.

Même le bouquin le plus fade et neutre qui soit sera toujours perçu comme révélateur. Car contrairement aux apparences, un manuel d'histoire est un condensé... d'air du temps. « *Le manuel scolaire est le reflet déformé, incomplet ou décalé, mais toujours révélateur dans sa schématisation [...] des principaux aspects et stéréotypes de la société* », analysait Alain Choppin, le spécialiste de référence de l'histoire des manuels, aujourd'hui décédé. Lui allait jusqu'à avancer que le manuel scolaire est « *le véhicule [...] d'un système de valeurs, d'une idéologie, d'une culture* ».

Et l'histoire elle-même en témoigne : sous la IIIe République, les manuels scolaires ont joué un rôle fondamental dans la propagation des idées laïques et républicaines : à travers des ouvrages devenus cultes, comme *Le Tour de la France par deux enfants*, publié après la défaite française contre la Prusse en 1871. Dans ce précis moralisateur, parfois dépeint comme « *le petit Livre rouge de la République* », toute référence à la religion sera supprimée en 1906... l'année suivant la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Sorbonne C1 - Texte No 9

L'écriture inclusive⁹, ça marchera jamais (et tant mieux)

➤ D'après le Slate.fr, 4 octobre 2017

Il faut en finir avec le déterminisme linguistique. Le langage n'est pas une baguette magique capable de modeler la société à sa guise.

On pourrait quasiment en faire un théorème mathématique: la tonalité morale d'un discours est inversement proportionnelle à sa solidité factuelle. Avec comme corollaire immédiat: plus la défense d'une idée se fait en des termes manichéens, plus vous avez de chances de dénicher des fondations branlantes si jamais vous vous donnez la peine de creuser dans la cave théorique de l'idée en question.

L'écriture inclusive est un cas d'école. Depuis que la question est revenue sur le devant de la scène –l'envie d'une « réforme féministe du langage » aura notamment connu une relative heure de gloire à la fin des années 1970.

Le 27 septembre, dans Libération, Raphaël Haddad, entre autres docteur en communication à l'université Paris-Est Créteil et artisan d'un manuel d'écriture inclusive, résumait le débat en ces termes: *«En France, il y a une résistance idéologique parce que la langue est le dernier terrain des masculinistes»*. Quelques dizaines de jours plus tôt, dans une tribune publiée sur le site de France Info, Eliane Viennot, professeure de littérature à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne et auteure de *Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin!*, n'était pas vraiment plus subtile. *« Seul·es les partisan·es de la domination masculine devraient s'étouffer devant l'écriture inclusive! »*, affirmait-elle.

Le langage façonne le monde?

Vous avez sans doute entendu parler de l'histoire des Inuits et de leurs cinquante mots pour dire «la neige» ou celle des indiens Hopis privés par leur langue (et donc dans leur tête) de notions de temps et d'espace. Soit deux des mythes parmi les plus spécieusement féconds pondus par Edward Sapir et Benjamin Lee Whorf, son disciple, pour lesquels nos catégories sémiotiques fondamentales ne sont pas directement ou indirectement issues du monde dans lequel nous vivons et que nous observons, mais nous sont imposées par notre culture, via la structure de notre langage.

En vrai, le monde des Inuits est tellement «distinct» qu'ils possèdent peu ou prou deux mots pour dire «neige», avec plein de synonymes comparables à nos «poudreuse», «glace», «givre» et autres «avalanche» et la langue de ces

⁹ L'écriture inclusive est décrite comme un "ensemble d'attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les hommes et les femmes"

braves Hopis est bourrée de repères spatio-temporels, ce qui laisse légèrement entendre qu'au moins en matière de temps et d'espace, leur «réalité sociale» est pas mal identique à la vôtre et à la mienne.

Et malgré la fabuleuse diversité «structurelle» des langues de par le monde, toutes les cultures assignent en tendance et spontanément les mêmes caractéristiques psychologiques à leurs hommes et à leurs femmes –les fameux «stéréotypes genrés». Pas grave, que cela n'empêche surtout pas Eliane Viennot de nous resservir la soupe froide du « *le langage structure et oriente notre pensée* ». Un mensonge est plus dur à tuer qu'un fantôme, disait à peu près Virginia Woolf, qui visiblement s'y connaissait davantage en sciences cognitives que nos onctueux apôtres du point médian.

Sorbonne C1 - Texte No 10

Education: la Cour des comptes déplore une mauvaise gestion des enseignants

➤ *L'Express avec AFP, 4 octobre 2017*

Dans un rapport, la Cour épingle un faible taux de remplacement des professeurs absents et le grand nombre de jeunes enseignants dans les établissements difficiles.

Des professeurs absents non remplacés, trop de débutants affectés dans les écoles difficiles et un coût du système éducatif qui s'accroît sans amélioration de sa performance: la Cour des comptes dresse un tableau sévère de la gestion des enseignants.

Quatre ans après un précédent rapport sur la gestion des 875 000 enseignants que compte la France, la Cour renouvelle son diagnostic, très critique, en espérant que "la réitération d'un certain nombre de constats finira par s'ancrer dans les esprits".

Parmi les nombreux points soulevés par l'institution dans son rapport 2017, publié mercredi, figure la question des remplacements lorsqu'un professeur est absent. La Cour chiffre à 13,6 millions le nombre de journées d'absence des professeurs dans l'enseignement public en 2014-15. Le taux de remplacement de ces absences "courtes" dans le secondaire est d'un tiers selon le ministère de l'Education, mais de seulement 5 à 20% selon l'enquête de la Cour.

Une affectation des professeurs "trop rigide"

Les chefs d'établissement "ne parviennent pas à régler ces situations au sein de l'équipe enseignante", constatent les Sages de la rue Cambon. Dans le primaire, le taux de remplacement est de 80%, indique la Cour. Autre critique, l'affectation des profs à leurs postes: elle se déroule selon un dispositif trop "rigide" et "ne prend pas en compte la difficulté des postes", regrette la Cour des comptes.

Les établissements difficiles reçoivent ainsi "beaucoup d'enseignants débutants et subissent une forte instabilité des équipes". Le nombre de profs débutants dans ces écoles, collèges ou lycées, "a fortement augmenté depuis 2011", à 3185 en 2016, soit près de deux fois plus qu'en 2011. Ils représentaient 23,6% des effectifs de ces établissements en 2016, contre 20% cinq ans avant.

La Cour déplore par ailleurs que les politiques sur les effectifs, les rémunérations et le temps de travail des enseignants soient "menées de façon séparée, sans mise en perspective de manière pluriannuelle", donnant ainsi lieu à des "à-coups dommageables en terme de recrutement".

Hausses de salaires, mais...

En 2007 avec Nicolas Sarkozy puis 2012 avec François Hollande, "la question du nombre des enseignants a été au cœur des débats sur le système éducatif", avec une réduction ou une hausse des effectifs. Ces brusques à-coups déboussolent les éventuels candidats au métier d'enseignants, regrette l'institution.

Elle note aussi que la période 2012-2017 "a été marquée par une revalorisation salariale significative" et une nette réduction de l'écart avec les rémunérations des enseignants dans les pays comparables à la France. Mais ces embauches et hausses des salaires "n'ont pas été assorties de contreparties dans les conditions d'exercice du métier, dans l'organisation ou dans le temps de travail".

Sorbonne C1 - Texte No 11

Éducation : et si on tentait le petit-déjeuner à l'école ?

➤ D'après *Le Point*, 4 octobre 2017

Et s'il suffisait d'un petit-déjeuner pris sur les bancs de l'école pour augmenter les performances scolaires ? On sait que le premier repas de la journée est essentiel pour les enfants, on sait aussi qu'ils sont très nombreux à le zapper (faute de temps, d'envie ou de moyens). D'après les enseignants interrogés, près de 3 élèves de primaire sur 10 (29 %) ne prennent pas de petit-déjeuner au moins une fois par semaine, révélait le Credoc en 2015. Ils étaient seulement 1 sur 10 (11 %) dix ans auparavant. Le phénomène est encore plus marqué dans les milieux défavorisés. Si en moyenne 3 élèves par classe arrivent le ventre vide, ce chiffre grimpe à 4,3 dans les écoles des Réseaux d'éducation prioritaire (REP, ex-ZEP) et même à 5,2 en REP + (ultra-prioritaire).

Résultat : des élèves « plus fatigués, moins concentrés, moins attentifs, moins participatifs », soulignent les enseignants. Sans petit-déjeuner et sans collation de 10 heures (disparue pour cause de plan Obésité de 2010-2013), de nombreux enfants piquent du nez après la récréation du matin.

Des « breakfasts club » à l'école

Les Anglais, qui multiplient les « breakfasts clubs » dans leurs écoles, se sont penchés très sérieusement sur la question. Une étude menée par des chercheurs de l'université de Cardiff (Pays de Galles), publiée dans le journal *Public Health Nutrition*, en novembre 2015, avait déjà montré que les enfants ayant avalé un petit-déjeuner sain le matin (à l'école ou à la maison) obtenaient de meilleurs résultats scolaires que ceux qui n'en avaient pas pris.

Leçon pendant le petit-déjeuner

En France, « il peut être envisagé de proposer aux élèves une collation dès leur arrivée à l'école maternelle ou élémentaire et, dans tous les cas, au minimum deux heures avant le déjeuner », dit *Eduscol*, le site pédagogique du ministère de l'Éducation nationale. Dans les faits, en dehors de la « Semaine du goût », il est très rare que des petits déjeuners soient proposés. Quelques enseignants tentent des expérimentations dans leur classe.

À Strasbourg, Céline Haller, une institutrice de CM2, a réussi à instaurer deux fois par semaine un petit-déjeuner en classe. Elle fait les courses (grâce à diverses subventions), les enfants mettent la table et font la vaisselle. Pendant qu'ils partagent ce repas, la maîtresse en profite pour leur donner une leçon d'arts, de sciences ou un cours de cuisine... Le tout en 30 minutes chrono. Après deux ans de test, quasiment tous les élèves de Céline Haller prennent dorénavant un petit-déjeuner à la maison et en famille.

Sorbonne C1 - Texte No 12

Cérémonie de naturalisation, une première dans un établissement scolaire

➤ D'après *Le Monde*, 4 octobre 2017

Mardi 3 octobre, un lycée professionnel de la Seine-Saint-Denis accueillait une cérémonie qui se déroule habituellement en préfecture. Les élèves avaient préparé l'événement comme une leçon d'éducation civique.

Solennellement, Fofana égrène les noms des personnes venues recevoir leur décret de naturalisation. Elles sont une quarantaine, mardi 3 octobre, dans le hall du lycée professionnel Théodore-Monod de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). Dans le lieu, pavoisé de drapeaux français, la jeune fille de 18 ans se concentre sur chacune des syllabes. Ses camarades observent la scène, attentifs.

Jupe noire et veste impeccable, Oumayma, une autre élève, qui vient tout juste de chanter *La Marseillaise* face au public, l'admet : « Ça fait quelque chose de voir une cérémonie de naturalisation dans notre lycée, et de voir l'émotion des gens. » C'est une première dans un établissement scolaire : habituellement, ces célébrations d'entrée dans la communauté nationale ont lieu dans les préfectures.

A l'appel de leur nom, les nouveaux citoyens français se lèvent et rejoignent, face à l'assemblée, Fadela Benrabia, préfète déléguée à l'égalité des chances. En quelques mots, elle retrace leurs parcours. Ici, un ingénieur informatique arrivé de Chine il y a sept ans ; là, un cuisinier venu du Mali, qui veut fonder une famille avec sa compagne, rencontrée en France...

Assise au fond de la salle, une trentenaire naturalisée à l'instant retient son souffle. D'origine centrafricaine, Sandy habite en France depuis son enfance : « C'est un moment particulier pour moi, je suis très émue, souffle l'auxiliaire de vie de 31 ans. Et puis, que ça ait lieu dans un lycée et pas à la préfecture, c'est encore plus symbolique, car l'école c'est le lieu par excellence des valeurs de la République, comme l'égalité. »

Un objectif de transmission

Un rendez-vous très symbolique aussi pour la centaine d'élèves qui l'ont longuement préparé : « Cet événement s'inscrit dans la lignée des nombreux projets menés dans notre lycée autour de la citoyenneté », rappelle le proviseur, Fabien Eudes.

En amont de cette cérémonie, les élèves ont d'abord étudié l'histoire de la citoyenneté française.

« Peu de gens savent que, pendant un certain temps, les femmes françaises qui se mariaient avec une personne d'une autre nationalité devenaient elles-mêmes étrangères », dit Samia Essaaba, professeure d'anglais, qui a coorganisé le projet.

« Quoi de mieux qu'une expérience pratique, concrète, pour montrer ce que signifie "devenir français" ? »

Ses élèves ont également découvert les parcours de personnalités célèbres et de leurs familles, comme le chanteur Charles Aznavour, descendant d'Arméniens. « L'idée, c'est de leur montrer qu'au fond ce sont des gens comme beaucoup d'autres, qui se sont battus avant de pouvoir devenir ce qu'ils sont aujourd'hui, explique M^{me} Essaaba. Ce travail rappelle à tous l'importance de manier le drapeau sans arrière-pensées, de s'impliquer. »

C'est la préfète déléguée, Fadela Benrabia, qui a proposé ce projet, qu'elle entend reproduire à Saint-Ouen et à Clichy-sous-Bois l'année prochaine. Elle-même ayant acquis la nationalité française par naturalisation, elle a eu envie de faire de cette cérémonie un moment de transmission. « Devenir français, c'est un engagement à un mode de vie, qui permet de gravir toutes les échelles, explique la représentante de l'Etat. Et quoi de mieux qu'une expérience pratique, concrète, pour montrer ce que signifie "devenir français" ? C'est une véritable leçon d'éducation civique. »